

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat

263 Boulevard Voltaire – RDC – 75011 Paris

Téléphone : 09 54 49 00 80

cftcfae@free.fr - <http://www.cftc-fae.fr> - <https://www.facebook.com/cftc.fae.3>

N° 544 – 27 juillet 2020

UN RDV SALARIAL EN DEMI-TEINTE

Les fonctionnaires et agents de l'Etat après avoir fait, une fois de plus, preuve de leur sens du service public, de leur adaptabilité et de leur investissement lors de la crise sanitaire, auraient pu rêver un instant d'être pris en considération dans leur ensemble lors du rendez-vous salarial du 24 juillet 2020. Les annonces n'ont pas été à la mesure de nos attentes.

Pour échapper à la hausse globale du point d'indice, l'argument illusoire est d'avancer que les agents n'ont pas perdu d'argent pendant la crise. C'est l'arbre qui cache la forêt : on ne met pas sur la table la quasi-absence de hausse du point d'indice depuis 10 ans et la hausse des cotisations sociales.

Le monde d'après, n'est pas encore celui de la réhabilitation ni de la reconnaissance des fonctionnaires et des agents publics !

Certaines mesures présentées lors de ce rdv salarial répondent en partie aux revendications de la Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat (voir notre déclaration liminaire) :

- Le recalcul régulier de l'indemnité compensatrice de la CSG en fonction de l'évolution de la rémunération des agents,
- L'ouverture d'une concertation avant la fin de l'année au sujet de la protection sociale complémentaire qui permettrait une augmentation de la participation des employeurs publics au financement des assurances complémentaires santé,
- La reconduction du dispositif de la GIPA pour 2020 et 2021,
- L'amélioration des bas salaires,
- Des dispositifs tendant à l'amélioration des inégalités hommes/femmes.

La CFTC FAE ne peut se satisfaire de mesures catégorielles et indemnitaires sans une revalorisation globale de la rémunération des agents publics. La CFTC FAE demande l'ouverture au plus tôt de discussions sur l'évolution des traitements et rémunérations ainsi que de négociations d'un projet ambitieux au bénéfice des agents publics pour l'action sociale et la pour la protection sociale complémentaire qui devrait être un sujet majeur du dernier trimestre 2020.



NOUS SOMMES SYNDICALISTES ET CONSTRUCTIFS | WWW.CFTC.FR